

LA LETTRE DE STELLA DUPONT

DÉCEMBRE 2025

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

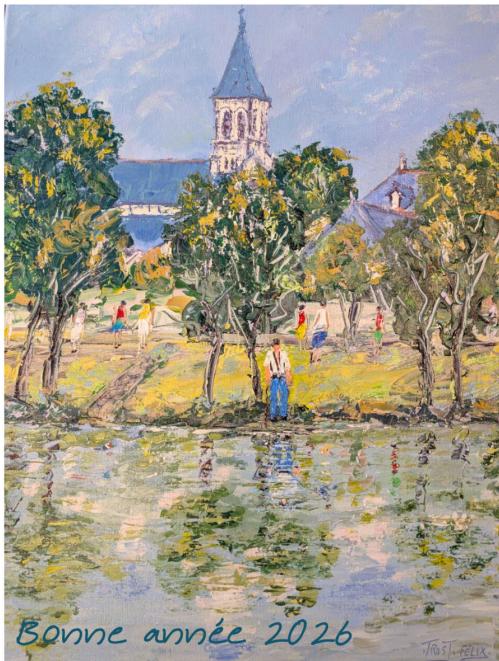
10 rue Félix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire

02 41 17 26 02

stella.dupont@assemblee-nationale.fr



BONNE ANNÉE 2026 !



**Stella
Dupont**

Députée de la 2^e circonscription
de Maine-et-Loire



Assemblée
Nationale

Je serai heureuse de vous retrouver pour la traditionnelle
soirée des vœux, aux côtés de ma suppléante et de mon
équipe parlementaire

Vendredi 30 janvier 2026 à 18h30

Agissons ensemble pour une année 2026
fraternelle, fructueuse et sereine !
Stella Dupont

Salle polyvalente de Denée
9 rue du Colonel 49190 Denée

Réponse souhaitée avant le 23 janvier :
Merci de préciser le nombre de personnes et de
laisser vos coordonnées.



Inscriptions :
06 80 56 08 75
stella.dupont@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire :

10 rue Félix Faure, 49290 Chalonnes-sur-Loire

[Facebook](#) [Twitter](#) [Instagram](#) [YouTube](#)
Merci Félix Tost

Tableau : Juigné-sur-Loire par Félix Tost. Contact : www.felixtost.fr - 06 81 63 37 99 Impression : ESAT Pays-de-la-Loire - Groupe VVV3

INVITATION CÉRÉMONIE DES VOEUX 2026

Je serai heureuse de **vous retrouver pour la traditionnelle soirée des voeux**, aux côtés de ma suppléante, Valérie Lioton, et de mon équipe parlementaire, le **vendredi 30 janvier 2026 à 18h30** à la salle polyvalente de Denée.

Je remercie chaleureusement l'artiste peintre trélazéen, **Félix TROST**, d'avoir accepté de participer à la création de notre carte de vœux grâce à son tableau qui représente Juigné-sur-Loire. Vous pouvez le contacter au 06 81 63 37 99 ou le suivre via son site internet : www.felixtrost.fr

Je remercie aussi les équipes de **l'ESAT Arceau de Verrières-en-Anjou** pour la mise sous pli et **leur partenaire IPRIM à Loire-Authion** qui a procédé à l'impression de cette carte.

Pour vous inscrire, à la soirée du 30 janvier, vous pouvez nous envoyer un mail à stella.dupont@assemblee-nationale.fr avec vos noms, coordonnées et le nombre de personnes présentes, ou bien par SMS au 06 80 56 08 75.

ZOOM SUR...

LES ACTUALITÉS DU MOIS



© Assemblée nationale

LE RENOUVELLEMENT DE LA LOI SPECIALE : COMMENT CO-CONSTRUIRE LE BUDGET 2026 ?

Comme en 2025, l'année 2026 commencera avec un budget de l'État simplement reconduit à l'identique par une loi spéciale, en l'absence d'accord politique. Les discussions budgétaires n'ont débuté qu'en octobre et ont été difficiles. Les 14 parlementaires réunis en commission mixte paritaire le 19 décembre n'ont pas réussi à trouver un compromis entre le Sénat et l'Assemblée nationale. Je regrette l'attitude peu constructive de la majorité sénatoriale dirigée par Bruno Retailleau.

Cependant à l'Assemblée, nous avons réussi à nous entendre et à voter le budget de la Sécurité sociale. Je continue à défendre l'idée que, **dans une Assemblée morcelée, le budget doit être le fruit d'un travail commun, d'une méthode, au-delà des clivages politiques**. Ce budget pour 2026 ne pourra pas être celui du camp présidentiel, ni celui du Parti socialiste, ni même celui que j'aurais souhaité. Mais il devra représenter un équilibre et une recherche de solutions concrètes utiles pour le pays.

Durant les premières semaines de janvier, notre priorité sera d'adopter sans délai un budget, qui permette à la France d'investir, de protéger, de rétablir une fiscalité plus juste et de restaurer des marges de manœuvres budgétaires. Un budget est nécessaire pour recruter des AESH (accompagnants pour les élèves en situation de handicap), renforcer les effectifs de surveillants pénitentiaires, accorder des aides aux éleveurs et aux viticulteurs, octroyer des financements aux associations, investir dans la défense, soutenir le fonctionnement des marchés publics et ainsi préserver l'activité des TPE et PME qui y répondent, mais aussi pour engager des économies et limiter le déficit de l'Etat... Bref, le pays a besoin d'un budget !

Je m'interroge néanmoins sur la manière d'y parvenir : une majorité à l'Assemblée peut-elle se réunir, comme nous l'avons fait pour la Sécurité Sociale, pour adopter le budget de l'Etat, sans recourir à l'article 49-3 de la Constitution ? La perspective des batailles municipales le 15 mars prochain, celle des présidentielles dans moins de 18 mois et le morcellement politique actuel m'amènent à en douter très sérieusement ! Pour ma part, je continuerai d'agir avec pragmatisme et exigence pour parvenir à un budget négocié, vecteur d'économies et de recettes fiscales plus justes, en mettant l'accent sur des priorités locales, comme l'Université d'Angers ou la viticulture et des priorités nationales, comme la transition écologique, la sécurité, la Justice, et la solidarité, notamment à travers l'investissement social dans l'insertion par l'activité économique.

ZOOM SUR...

LES RENCONTRES TERRAIN



LUNDI 22 DÉCEMBRE : Prise de fonction du nouveau Préfet de Maine-et-Loire

J'ai assisté à la cérémonie de prise de fonction de François Pesneau, nouveau Préfet de Maine-et-Loire.

Je lui souhaite la bienvenue. Avec l'ensemble des élus, institutionnels et partenaires présents, nous sommes prêts à œuvrer ensemble au service de l'Anjou !
Merci aux anciens combattants et aux jeunes porte-drapeaux !



VENDREDI 19 DÉCEMBRE : Rencontre trimestrielle avec la FDSEA et les JA

Je me suis rendue à la réunion trimestrielle organisée par la FDSEA et les JA invitant les parlementaires.

Cette rencontre a permis d'aborder les sujets qui préoccupent particulièrement les agriculteurs : études HMUC (partage de l'eau), taxe sur les engrangements importés (MACF), situation sanitaire au niveau national et départemental, ainsi que l'accord MERCOSUR.

Ces échanges nous permettent de mieux comprendre les problématiques et les attentes agricoles et, ainsi, identifier les réponses parlementaires possibles.



LUNDI 15 DÉCEMBRE : Table Ronde avec les Shifters de Maine-et-Loire et les députés

J'ai participé à la table ronde annuelle organisée par les Shifters, qui réunit les députés du Maine-et-Loire autour des enjeux écologiques.

Le thème de cette édition, « **Démocratie et écologie** », a donné lieu à des échanges riches, notamment sur la notion d'« inaction climatique », ainsi que sur les leviers concrets permettant d'agir plus efficacement en faveur de notre environnement. Nous avons également débattu des rapports de force existants dans le débat démocratique, entre l'influence des citoyens et celle des lobbys.

J'apprécie ces temps d'échanges, exigeants sur le plan technique et politique, tant les Shifters sont toujours très bien documentés. Coup de chapeau à l'animateur, Maxime Thuillez, rédacteur en chef de Greenletter Club qui nous a challengés !
Pour recevoir sa newsletter : <https://greenletterclub.fr/>

Qui sont les Shifters ?

Les Shifters ont été fondés par Jean-Marc Jancovici, ingénieur et expert reconnu des questions énergie-climat. Par ses travaux et ses prises de position, il a largement contribué à structurer le débat public autour des limites physiques et de la nécessité d'une transition écologique fondée sur des données scientifiques.

Le site internet des Shifters du Maine-et-Loire :

[Cliquez ici](#)



MERCREDI 10 DÉCEMBRE : Restitution de l'enquête sur les conditions de vie étudiante

Ma collaboratrice assistait à la restitution de l'enquête sur les conditions de vie étudiante en 2024-2025 à l'Université d'Angers.

Avec plus de 4 500 répondants, cette enquête apporte un éclairage précieux sur le quotidien des étudiants angevins :

- Logement sous tension : peu de disponibilités, loyers élevés, mauvaise isolation, colocation souvent « contrainte ».
- Mobilités : 24% des étudiants utilisent des mobilités douces.
- Vie économique : difficultés financières pour 4 étudiants sur 10. 19% des étudiants travaillent (hors alternance). Près d'1 sur 5 déclare ne pas manger à sa faim régulièrement.
- Santé et bien-être : solitude, accès aux soins, santé mentale – des enjeux majeurs identifiés par l'enquête.
- Vie sociale & engagement : une majorité d'étudiants se sentent bien intégrés, mais les sorties culturelles restent limitées. 21% des étudiants sont engagés dans une association.

L'Université d'Angers s'engage à renforcer ses dispositifs : lutte contre l'isolement, accompagnement alimentaire, meilleure prise en compte du handicap, soutien à l'activité physique, actions pour l'accès au logement...

Malgré la construction de 620 logement étudiants par le CROUS loués depuis septembre 2025 et la reprise de la construction de logements privés cette année, **je pense que leur accès au logement reste difficile**. Il convient donc de **continuer à investir et à toujours trouver des solutions**, telles que le dispositif « Hébergement temporaire chez l'habitant » de l'Association Habitat Jeunes David d'Angers.

Les **financements pour les bourses nationales sont prévus à la baisse** pour la deuxième année consécutive, **ce qui me semble inadapté à la réalité du terrain**. J'ajoute que **la réforme de leur mode de calcul a été une nouvelle fois reportée, ce qui est tout à fait regrettable**.

Je remercie les équipes de l'Université d'Angers pour ce travail essentiel. Ces données sont des repères précieux pour orienter les décisions afin d'améliorer les conditions de vie de nos étudiants.

Retrouvez les résultats de l'enquête :

[Cliquez ici](#)



SAMEDI 6 DÉCEMBRE : « Les Petits Souliers »

J'ai eu le plaisir de revoir « Les Petits Souliers » lors de leur représentation à Mûrs-Érigné organisée par l'association Anjou-Lviv-Les Joyeux Petits Souliers.

La troupe de jeunes danseurs des Petits Souliers, accompagnée du chœur d'hommes Orphéus, a offert une représentation d'une grande qualité : danses hautes en couleurs, musiques ukrainiennes et une énergie communicative. Les deux premiers tableaux, faisant référence à la guerre que le peuple ukrainien subit, sont poignants et illustrent la force et la résilience ukrainienne.

L'école de danse de Lviv accueille plus de 430 enfants depuis plus de vingt ans.

Bravo aux artistes et à l'association Anjou-Lviv Ukraine pour ce spectacle très qualitatif, et merci pour leur accueil chaleureux.

Une belle occasion de soutenir une démarche culturelle et humanitaire en faveur de l'Ukraine.

Pour en savoir plus sur l'association Anjou-Lviv :

[Cliquez ici](#)



SAMEDI 6 DÉCEMBRE : Médaille de l'Ordre national du Mérite

J'ai assisté à la remise de l'insigne de **Chevalier de l'Ordre national du Mérite** à **Florent Théron**, décoré pour son engagement citoyen exemplaire.

Florent Théron est le Président de l'association Loïc Théron, créée en hommage à son père, décédé en 2001 d'une tumeur cérébrale.

Cette association **sensibilise le grand public aux maladies orphelines à travers le sport**, notamment le football. Elle contribue au financement de la recherche médicale et agit aussi pour rendre la pratique sportive plus inclusive pour les personnes malades.

La cérémonie s'est tenue à Saint-Melaine-sur-Aubance.

Je renouvelle mes sincères félicitations à Florent Théron pour cette distinction pleinement méritée !

Plus d'informations sur l'assocation « Un but pour l'espoir » :

[Cliquez ici](#)



DÉCEMBRE : Fêtes de la Sainte-Barbe des Pompiers

Cette année, j'ai assisté à plusieurs cérémonies de la Sainte-Barbe (patronne des pompiers), celle du Centre d'Incendie et de Secours de Rochefort-sur-Loire, de Chemillé-en-Anjou et de Chalonnes-sur-Loire.

Ces cérémonies sont l'occasion de **reconnaître le parcours** de celles et ceux qui s'engagent au quotidien.

C'est un **service essentiel pour notre sécurité** qui est assuré par des volontaires et des professionnels.

Je tiens à remercier tous les sapeurs-pompiers pour leur professionnalisme, leur courage, leur engagement et leur dévouement.

Si vous souhaitez vous engager :

[Cliquez ici](#)

ZOOM SUR...

L'ASSEMBLÉE NATIONALE



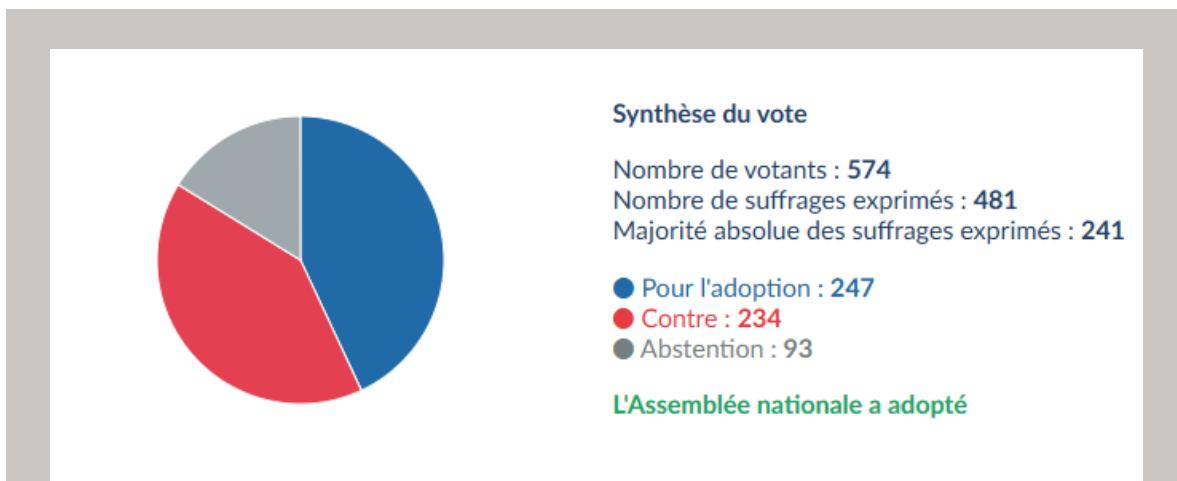
JEUDI 11 DÉCEMBRE : Obligation alimentaire

J'ai pu échanger avec le conseiller politique civile du Ministre de la Justice au sujet des décharges de l'obligation alimentaire.

Le code civil prévoit que les enfants doivent financièrement aider leurs parents si ces derniers sont dans le besoin, notamment pour payer des frais comme ceux liés à un séjour en EHPAD. Cependant, cette règle, bien qu'elle ait évolué avec les lois de 2020 (protection des victimes de violences conjugales) et de 2024 (mesures pour le bien-vieillir), ne prend pas toujours suffisamment en compte l'histoire familiale. **Certains enfants se trouvent encore obligés de soutenir des parents qui les ont abandonnés, maltraités ou négligés.**

Je travaille sur ce sujet depuis plusieurs années, aux côtés de Françoise et Laurence Le Goff, elles-mêmes victimes de cette injustice. Elles ont créé l'association [EnfantsDevenusGrands](#) (Une Loi, Un Fichier) pour améliorer la loi et ainsi défendre les droits de ceux qui, devenus adultes, se voient imposer une solidarité forcée, sans considération pour leur propre histoire.

J'ai associé Françoise Le Goff à cet échange très constructif, nous avons convenu de nous revoir rapidement pour aboutir à une modification du droit.



MARDI 9 et 16 DÉCEMBRE : Budget de la Sécurité sociale adopté

Ce vote marque un tournant politique majeur : celui du compromis.

Depuis 2022, j'ai régulièrement alerté sur la **nécessité de dépasser les clivages partisans** dans une Assemblée morcelée. Dans une tribune publiée dans [Le Monde](#) en août 2024, je soulignais l'urgence à former une alliance capable de s'accorder sur les priorités essentielles des Français. Cette étape en constitue un premier pas, **c'est pourquoi j'ai voté pour**.

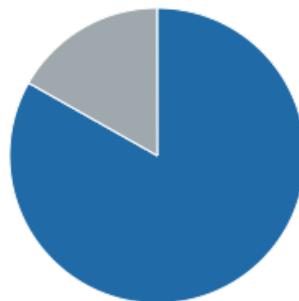
Ce budget est le fruit d'un travail collectif à l'Assemblée, contrairement à l'opposition stérile et inefficace retenue par la majorité sénatoriale de Bruno Retailleau. **Ce budget n'est ni celui du camp présidentiel, ni celui du Parti socialiste, ni même celui que j'aurais imaginé. Mais il incarne l'équilibre et la recherche de solutions.** Plusieurs mesures méritent d'être saluées : l'instauration d'un congé supplémentaire de naissance ; des dispositifs de lutte contre la fraude ; l'amélioration de la retraite des mères de famille ; la hausse de l'objectif des dépenses de l'assurance maladie (Ondam). Cependant, **certaines orientations appellent à la vigilance**. La création d'un réseau « France Santé », sans augmentation du nombre de structures de soins, pourrait fragiliser les initiatives locales. Par ailleurs, le refus catégorique d'un gel des pensions de retraite, notamment pour les plus aisés, interroge sur la réelle volonté de certains parlementaires à trouver des économies.

Ce budget permet de contenir le déficit de la Sécurité sociale, sans pour autant le réduire suffisamment, alors qu'il a plus que doublé en seulement deux ans. Il est impératif de garantir la pérennité de notre système social. **Son financement repose encore trop sur les cotisations liées au travail, dont la capacité contributive atteint aujourd'hui ses limites.** Face aux défis démographiques, vieillissement de la population et baisse de la natalité, des réformes structurelles s'imposent. Elles devront être au cœur du débat lors de la prochaine élection présidentielle. D'ailleurs, la suspension de la réforme des retraites imposera de repenser rapidement une trajectoire soutenable et pérenne de notre régime par répartition.

Le chemin budgétaire n'est toutefois pas terminé, le budget de l'État va revenir dans les prochaines semaines devant l'Assemblée. **Le vote favorable du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale constitue une avancée, mais aussi un appel à poursuivre le dialogue. C'est cette voie que je continuerai à défendre.**

Retrouvez mon communiqué de presse :

[Cliquez ici](#)



Synthèse du vote

Nombre de votants : 131
Nombre de suffrages exprimés : 109
Majorité absolue des suffrages exprimés : 55

- Pour l'adoption : 109
- Contre : 0
- Abstention : 22

L'Assemblée nationale a adopté

LUNDI 8 DÉCEMBRE : Création d'un statut d'élu local

Chaque mois, plus de 40 maires démissionnent en France, un chiffre quadruplé en 10 ans. Face à ce constat, il était urgent d'agir pour **redonner envie de s'engager et faciliter l'exercice des mandats locaux**.

À trois mois des élections municipales, **la proposition de loi sur le statut de l'élu a été définitivement adoptée.**

Un texte attendu, qui concrétise des avancées sans révolutionner véritablement le statut des élus, quelques exemples :

- Autorisations d'absence simplifiées pour concilier mandat et vie professionnelle
- Création d'un statut pour les élus étudiants
- Meilleure accessibilité pour les élus en situation de handicap
- Revalorisation des indemnités pour les Maires et Adjoints des communes de moins de 20 000 habitants
- Conciliation renforcée entre congés parentaux (maternité, paternité, adoption) et mandat
- Clarification des conflits d'intérêts public-public
- Protection fonctionnelle automatique pour tous les élus victimes de violences, outrages ou menaces

Un pas important pour reconnaître l'engagement local et soutenir celles et ceux qui font vivre nos territoires !

Plus d'informations :

[Cliquez ici](#)



JEUDI 4 DÉCEMBRE : Visite de l'Assemblée avec les citoyens

J'ai eu le plaisir d'accueillir 50 habitantes et habitants de la deuxième circonscription de Maine-et-Loire pour une visite de l'Assemblée.

Le départ s'est fait à l'aube pour rejoindre Paris en car.

À l'Assemblée nationale, nous avons partagé un **temps d'échanges convivial** autour d'un café, avant de découvrir les salons attenants à la salle des séances, la cour d'Honneur pour une belle photo de groupe, puis les jardins.

Une guide de l'Assemblée a ensuite poursuivi la visite vers la salle des Pas Perdus, la salle des Quatre Colonnes, la bibliothèque et la salle des bustes de Marianne.

Les citoyens ont même pu faire un **passage en hémicycle, depuis les tribunes**, pour assister à la séance publique consacrée au Projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Je remercie une nouvelle fois toutes celles et tous ceux qui ont participé. Leur curiosité et la qualité de nos échanges sont des **moments de proximité essentiels**.

Pour voir la vidéo souvenir de cette visite :

[Cliquez ici](#)



MERCREDI 3 DÉCEMBRE : Déserts médicaux

Trois ans après la création du **groupe de travail transpartisan sur les déserts médicaux**, notre mobilisation ne faiblit pas.

Nous nous réunissons régulièrement pour réfléchir à des **solutions concrètes pour garantir à tous un accès aux soins**.

Notre proposition de loi, déjà adoptée à l'Assemblée nationale, attend désormais son examen au Sénat. Nous travaillons pour qu'elle franchisse cette nouvelle étape.

Le budget de la Sécurité sociale, adopté à l'Assemblée le 9 décembre, était une opportunité pour faire avancer notre travail. Nous y avons porté des **propositions pour renforcer l'accès aux soins sur tout le territoire**. Par exemple, protéger l'équilibre économique des pharmaciens en fixant dans la loi le plafond minimum de remise commerciale sur les médicaments génériques.

Comme le démontre cet exemple, notre approche est plus globale, nous travaillons sur chaque grand sujet lié à l'accès aux soins (répartition des professionnels de santé, critères de zonage des professionnels de santé pertinents et stables, formation, pharmaciens, médecins à diplôme hors Union Européenne, etc).

Retrouvez notre proposition de loi visant à lutter contre les déserts médicaux :

Cliquez ici



La consommation d'eau du nucléaire

La production d'énergie nucléaire génère une grande quantité de chaleur. Pour refroidir les réacteurs, de l'eau est prélevée en grande quantité, souvent dans les fleuves, et circule dans un réseau fermé ou dans un réseau ouvert. La raréfaction de la ressource en eau liée au changement climatique est donc une problématique à prévoir.



MARDI 2 DÉCEMBRE : Question écrite

En France, les débats sur notre avenir énergétique opposent souvent nucléaire et renouvelables. À l'Assemblée nationale comme ailleurs, les positions s'affrontent. **Je suis favorable à un mix énergétique, avec un développement majeur des énergies renouvelables complété par du nucléaire**, et ce malgré l'enjeu de sécurité inhérent au nucléaire et la question des déchets qui reste problématique. Un autre sujet me préoccupe : la disponibilité en eau, ressource indispensable au refroidissement des centrales nucléaires.

Avec le changement climatique, les épisodes de canicule, sécheresse ou inondations se multiplient. Des fleuves à sec, des températures de l'eau trop élevées... autant de menaces pour la sûreté et la continuité de la production nucléaire, en particulier sur le bassin de la Loire.

C'est pourquoi **j'ai posé une question écrite au Ministre de l'Économie et de l'Énergie** : quelles actions concrètes le Gouvernement compte-t-il mettre en œuvre pour anticiper ces risques ? Quelles garanties pouvons-nous apporter pour assurer le refroidissement des réacteurs, même dans des conditions climatiques extrêmes?

L'eau est une ressource fragile. **Il est urgent d'agir pour concilier nucléaire, climat, biodiversité et accès équitable à l'eau pour tous** : nature, agriculteurs, ménages, industries...

Retrouvez ma question écrite :

Cliquez ici



MARDI 2 DÉCEMBRE : La Santé mentale

En tant que membre du groupe de travail transpartisan sur la santé mentale, j'ai auditionné l'association Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM).

Leur mission est de former le grand public à apporter un soutien aux personnes confrontées à un trouble psychique, une aggravation de leur état, ou une crise. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, environ 1 personne sur 4 est concernée par une problématique de santé mentale au cours d'une année.

Dans le cadre de ce groupe de travail, nous avons rédigé une proposition de loi. Par ailleurs, lors de l'examen du budget de la sécurité sociale, nous avons déposé un amendement visant à créer un « **Pass Premiers secours en santé mentale** », afin d'offrir un accès gratuit à cette formation aux jeunes de 16 à 20 ans volontaires.

En Maine-et-Loire, le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) met l'accent sur la prévention et la formation des acteurs. Vous aussi, vous pouvez agir !

Retrouvez une session près de chez vous :

[Cliquez ici](#)

ZOOM SUR...

LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX



JEUDI 4 DÉCEMBRE : Manifestation du réseau de l'insertion par l'activité économique (IAE)

À Paris, j'étais aux côtés des acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) **pour défendre un modèle qui change des vies !** Un grand merci au réseau Chantier école pour l'organisation de cette mobilisation.

L'IAE n'est pas une dépense, c'est un investissement humain et économique. **En Pays-de-la-Loire, grâce à ces structures, 58 % des accompagnés accèdent à un emploi durable ou à une formation** – une preuve concrète de son efficacité.

Pourtant, son budget est aujourd'hui menacé. A l'Assemblée, nous avons voté pour :

- Rétablir la trajectoire de développement de l'IAE telle qu'elle était engagée jusqu'en 2024, en l'indexant sur l'inflation 2026.
- Réinstaurer le Fonds de développement de l'inclusion, outil clé pour soutenir les initiatives locales.
- Renforcer les crédits du Plan d'investissement dans les compétences de l'IAE, pour accompagner toujours plus de personnes vers l'emploi.

L'IAE, c'est l'alliance entre solidarité et performance, ne la fragilisons pas !

Journée internationale des migrants



JEUDI 18 DÉCEMBRE : Journée internationale des migrants

En cette Journée internationale des migrants, **rappelons que la politique migratoire doit conjuguer humanité, responsabilité et efficacité.**

La voie légale d'immigration demeure un pilier essentiel : elle doit garantir une migration encadrée, protéger les personnes et répondre aux besoins économiques et sociaux, tout en luttant contre les filières clandestines. En France, la voie légale d'immigration est fermée et restrictive depuis de nombreuses années. Ainsi, les migrants sont contraints d'arriver essentiellement par voie illégale ou bien pour demander l'asile. D'autre part, la procédure d'asile légale reste très encadrée et limitée d'accès.

Toute personne arrivée illégalement (sans papier) ou légalement (dont le visa a expiré ou dont la demande d'asile a été rejetée) peut se voir délivrer une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français). Je pense que c'est un point faible de la politique migratoire française. Ainsi, trop de personnes intégrées, qui travaillent et font tourner notre économie sont sous OQTF et donc en situation illégale. Il serait préférable et plus réaliste de réserver les OQTF aux personnes qui présentent un risque pour l'ordre public, qui ont commis des délits ou un crime, c'est à dire concentrer les OQTF pour les personnes que l'Etat souhaite voir retourner dans leur pays d'origine, pour les expulser efficacement. Aujourd'hui, **le nombre très important d'OQTF délivrées fait que l'Etat français se disperse au lieu de se concentrer sur les situations prioritaires et urgentes d'expulsion.**

Je prône le respect des procédures et des droits fondamentaux des personnes migrantes et la délivrance d'une autorisation de travail aux personnes qui travaillent de façon à les sortir de la clandestinité et parfois d'une forme d'esclavage des temps modernes.

En ce 18 décembre, engageons un débat lucide et apaisé, **fondé sur l'humain, le respect du droit et les valeurs de la République.**

Enfin, j'adresse une pensée à toutes celles et ceux qui quittent leur pays pour fuir un contexte hostile. Partir, c'est toujours laisser derrière soi ce que l'on connaît, avec la douleur de l'arrachement et l'incertitude de l'avenir.

Journée internationale des personnes handicapées



MERCREDI 3 DÉCEMBRE : Journée internationale des personnes handicapées

Depuis le 1^{er} décembre 2025, les fauteuils roulants manuels et électriques sont intégralement remboursés par l'Assurance maladie, sans reste à charge et dans des délais raccourcis. Cette mesure s'applique à tous les types de fauteuils, sous réserve de leur certification pour en garantir la qualité. Finies les démarches complexes auprès de plusieurs organismes, désormais, l'Assurance maladie est l'interlocuteur unique.

J'avais cosigné la proposition de loi sur le remboursement intégral des fauteuils roulants. Je me réjouis de cette étape importante pour favoriser l'autonomie et l'accès aux aides techniques, indispensables au quotidien de milliers de personnes.

Cette journée nous a rappelé aussi que **le handicap ne se limite pas à ce qui se voit**. Les handicaps invisibles, troubles chroniques, douleurs, maladies, troubles psychiques ou cognitifs touchent une grande partie de la population et restent encore trop méconnus. Ils exigent, eux aussi, compréhension, adaptations, accompagnement et reconnaissance.

L'inclusion passe par l'accès au matériel, mais aussi par un changement de regard, un effort collectif pour permettre à chacun de vivre dignement, d'apprendre, de travailler et de participer pleinement à la vie sociale.

Je veux saluer l'**engagement des associations, des aidants, des professionnels et des bénévoles** qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour faire avancer les droits et améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap, qu'il soit visible ou invisible.

1^{er}
janvier

JEUDI 1er JANVIER : Ce qui change en janvier

- Le plafond annuel de la Sécurité sociale est revalorisé
- De nouvelles plaques d'immatriculation provisoires roses arrivent
- Le Smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance) est revalorisé

Pour plus d'informations :

[Cliquez ici](#)

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN... DANS LES MÉDIAS



Le Courrier de l'Ouest

Budget de la Sécurité sociale

[Lire l'article](#)



Le Monde

Tribune qui déplore l'absence de réaction diplomatique à la suite de l'attaque "Ocean Viking"

[Lire l'article](#)



Le Courier de l'Ouest

Rochefort-sur-Loire, Sainte-Barbe : entre interventions et distinctions

[Lire l'article](#)

Pour retrouver toutes mes interventions média du mois :

[Cliquez ici](#)



N'hésitez pas à consulter mon site internet pour rester continuellement informés.
Pour y accéder :

[Cliquez ici !](#)

Rejoignez-moi sur les réseaux sociaux !



Permanence Parlementaire

10 rue Félix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire
02 41 17 26 02
stella.dupont@assemblee-nationale.fr

Merci de votre attention et à bientôt !

Vie privée et mentions légales

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez ce message électronique de Stella Dupont, dont le siège est situé au 10 rue Félix Faure à Chalonnes-sur-Loire (49290), car vous êtes enregistré dans un fichier de prospection constitué et avez donné votre accord pour être contacté. Vos coordonnées seront utilisées pour vous informer tout au long du mandat législatif sauf opposition de votre part.

[Se désinscrire](#)

Envoyé avec

Brevo

